



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question au Gouvernement n° 4529

Texte de la question

ENSEIGNEMENTS PUBLIC ET PRIVÉ

M. le président. La parole est à M. Patrick Hetzel, pour le groupe Les Républicains.

M. Patrick Hetzel. Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vous aurez au moins réussi une chose au cours de ce quinquennat avec votre politique éducative : faire fuir les familles de l'enseignement public vers l'enseignement privé. (*« Eh oui ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.*) D'ailleurs, ce n'est plus une fuite, c'est un véritable exode.

Ce week-end, le journal *Le Monde* développe largement cette thèse et vos propres services fournissent des éléments pour l'alimenter. Ainsi, une note de décembre dernier émanant de votre ministère explique qu'on assiste à une hausse inédite du nombre d'élèves accueillis dans les établissements de l'enseignement privé. Cette progression est très significative puisque le privé voit ses effectifs augmenter de 10 000 élèves dans le secondaire et de 13 500 dans le primaire. Comme, dans le même temps, le public en perd quasiment autant, il y a bien un effet de vases communicants.

On peut aisément en conclure que la situation actuelle est bien liée à une défiance à l'égard des réformes que vous avez tenté d'impulser au cours du quinquennat. Toutes les enquêtes révèlent des dysfonctionnements que vous avez largement accentués en cinq ans : rythmes scolaires chamboulés, sections bilangues fermées, programmes revus à la baisse, réforme du collège désastreuse.

Alors, madame la ministre, quand nos élèves apprendront-ils principalement le français ? Quand mettrez-vous enfin l'accent sur les sciences pour que nous puissions renouer avec notre fantastique culture scientifique ?

M. Bernard Accoyer et M. Marc Le Fur. Très bien !

M. Michel Piron. Quand enseignerez-vous de nouveau l'histoire et la géographie nationales pour que les écoliers, d'où qu'ils viennent, les connaissent et puissent en être fiers ? (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*) Décidément, madame la ministre, vous avez oublié tous vos classiques, même ceux d'une véritable école de la République ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, comme je trouve fascinant...

M. Christian Jacob. Vous, vous n'êtes pas fascinante, c'est sûr !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. ...de vous entendre déplorer l'augmentation des effectifs de l'enseignement privé et, dans le même temps, soutenir François Fillon, qui veut faire sauter le verrou des 20 % d'enseignement privé maximum dans le pays, c'est-à-dire installer un grand marché concurrentiel de l'éducation dans lequel, on le sait, ce seront toujours les familles qui ont le plus de moyens de payer qui s'en sortiront le mieux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain. - Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Mme Laure de La Raudière. Répondez à la question !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Monsieur le député, soyons sérieux, et éloignons-nous des caricatures auxquelles vous nous avez habitués.

Que nous disent les chiffres ? Que le flux d'élèves constaté entre l'enseignement public et l'enseignement privé à la rentrée 2016 est de 0,2 %. Il s'agit d'une évolution marginale, constatée depuis des années – depuis vingt ans, pour être précis. Si je prends votre académie, les chiffres reflètent l'effet de la démographie : il y a, certes, 121 élèves supplémentaires dans le privé, mais il y en a également 191 de plus dans le public. Le secrétaire général de l'enseignement catholique admet lui-même cet effet démographique.

Un député du groupe Les Républicains. C'est petit !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Vous avez évoqué la réforme du collège en oubliant qu'elle a vocation à renforcer l'attractivité de tous les collèges, ce qui est le meilleur moyen de lutter contre la fuite vers d'autres établissements.

M. Christian Jacob. Soyez sérieuse de temps à temps !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Vous oubliez également, parce que cela vous arrange, que la réforme du collège s'applique exactement dans les mêmes termes dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé.

Alors, monsieur Hetzel, soyons un peu sérieux. Et si ce qui pouvait conduire parfois certaines familles à préférer un établissement de l'enseignement privé, c'étaient les discours déclinistes que vous tenez en permanence sur l'école de la République, qui n'en mérite pas tant ! *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)* Celle-ci connaît de très nombreuses réussites, grâce à des réformes qui, par exemple, ont amélioré les rapports entre les parents et l'école et permettent de disposer aujourd'hui d'établissements similaires, pour lesquels nous réclamons une plus grande mixité sociale.

M. Frédéric Reiss. C'est faux !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Cela vaut à la fois pour le public et le privé, qui y est d'ailleurs associé, loin des caricatures. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4529

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2017](#)